

PRESENTATION DE LA FORMATION / OBJECTIFS

L'électricien(ne) réalise des réseaux de distribution d'énergie électrique dans les locaux tertiaires des logements individuels et collectifs et dans des bâtiments industriels sous la responsabilité directe d'une personne de qualification supérieure. Il ou elle a des connaissances sur les énergies renouvelables. Il ou elle est en mesure de recevoir de son employeur une habilitation de niveau B1et BR (UTEC 18-540). NFC 18-510. Il ou elle est sensibilisé(e) à la réglementation thermique des habitations et aux énergies renouvelables.

- **Débouchés métiers** : Électricien Bâtiment, Industriel, domotique, automatisme, énergies renouvelables, etc.
- **Suite de parcours possible** : BAC PRO - Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- **Equivalences /Passerelles** :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38878/>

Prérequis

Conditions d'âge	Tout public
Diplômes obligatoires	Aucun
Conditions spécifiques	Niveau 3e – Français Niveau B1
Visite médicale	☐
Casier judiciaire	Non concerné

MODALITÉS D'ORGANISATION

Informations collectives :		Dates de prochaines sessions :	
Date : « Les mardis de l'ACPM » tous les mardis sans inscription	09h00	Prévisionnelles Du 29/09/2025 au 24/06/2026	09 h 00

| **Prise de rendez-vous individuel** : sous 8 jours

| **Durée totale** : 9 mois

| **Rythme hebdomadaire** : En continu.

| **Durée totale** : 994 heures

Intervenants, Matériels et Equipements

Equipe pédagogique :

Formateurs techniques diplômés et justifiant de 3 années d'expérience professionnelle minimum dans le domaine. Professionnels du froid et conditionnement d'air, électricien bâtiment et industrielle, formation généraliste.

Plateau pédagogique :

- Plateau Technique Electricité Bâtiment Industriel dont tous les matériels et matériaux de métier.

- Salles informatiques

- Centre ressources

Modalités pédagogiques

- | | |
|---|-------------------------------------|
| Enseignement théorique et pratique en présentiel | ☒ |
| PAE Pratique d'Application en Entreprise | ☒ |
| FOAD Formation Ouverte à Distance synchrone | ☐ |
| FOAD Formation Ouverte à Distance asynchrone | ☐ |
| Session de regroupement (enseignement à distance) | ☐ |

Modalités d'évaluation de l'examen

Entretien ☒ Tests ☒ Mise en situation ☒ Contrôle continu ☐

Taux de réussite aux validations en 2024 : 50%

Note de satisfaction apprenants en 2024 : 4.9/6

Taux d'insertion professionnelle en 2024 : 50 %

Taux d'insertion dans le métier visé en 2024 : 50 %

Taux de rupture en 2024 : 33.33%

Taux d'interruption en 2024 : 33.33%

Taux de poursuite d'étude en 2024 : 0

Valeur ajoutée en 2024 : Notre partenariat entreprise

Lieu de formation

Marseille – 04 91 07 75 24 | batiment@acpm.eu

Contacts | Adresses | Accessibilité : [Consulter nos sites](#)

Handicap : Un référent handicap est disponible pour toutes adaptations pédagogiques spécifiques « handicap » et pour plus de renseignements.



MODALITÉS DE RECRUTEMENT & D'ADAPTATION DE PARCOURS

Délais d'inscription : Selon financement – Selon calendrier	i : Adaptation pédagogique possible
Recrutement :	
- Test des connaissances générales	☒
- Test des connaissances techniques	☐
- Mise en situation	☐
- Entretien d'analyse des acquis, adéquation du projet et besoins formatifs	☒
Documents à fournir : Nous consulter.	
Possibilité de valider un/des blocs de compétences séparément	☒

IMPORTANT Chaque bloc de compétences est décliné par un ou plusieurs modules de formation qui comporte(nt) tous les savoirs et apprentissages liés au(x) compétence(s) visée(s). Ces modules de formation peuvent être réalisés de manière non consécutive. Les durées restent indicatives d'un parcours type et sont ajustées après tests de positionnement. La validation des compétences est attestée par la délivrance d'une attestation de fin de formation.

- **DISPENSES ET CONSERVATION DES NOTES :** I - Dispenses de domaines généraux pour les titulaires de diplômes reconnus par l'Education Nationale. II – Conservation des notes : La conservation des notes bénéfiques/report sera étudiée lors de l'inscription à la session de formation

COMPÉTENCES #1 – RNCP38401BC01 - Réalisation d'une installation

Repérer les conditions de l'opération et son contexte	120 H	1800€
Organiser l'opération dans son contexte	120 H	1800€
Réaliser une installation de manière éco-responsable	120 H	1800€
Communiquer entre professionnels sur l'opération	120 H	1800€
Mettre en œuvre les mesures de « prévention, santé et environnement »	10 H	150€
Total	490 heures	7 350 €

> Attestation de compétences

COMPÉTENCES #2 – RNCP38401BC02 - Mise en service d'une installation

Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation	39 H	585€
Valider le fonctionnement de l'installation	39 H	585€
Exploiter les outils numériques dans le contexte professionnel	39H	585€
Total	117 heures	1 755 €

> Attestation de compétences

COMPÉTENCES #3 – RNCP38401BC03 - Maintenance d'une installation

Remplacer un matériel électrique	80 H	1200€
Communiquer avec le client/usager sur l'opération	37 H	555€
Total	117 heures	1 755 €

> Attestation de compétences

*COMPÉTENCES #4 – RNCP38401BC04 - Enseignements généraux : Français, Histoire Géographie, Education civique morale

Français	20 h	300€
Histoire, Géographie	20 h	300€
Education civique	20 h	300€
Total	60 heures	900 €

> Attestation de compétences

*COMPÉTENCES #5 – RNCP38401BC05 - Enseignements généraux : Mathématiques, Sciences Physiques

Mathématiques	35 h	525€
Sciences physiques	35 h	525€
Total	70 heures	1 050 €

> Attestation de compétences

COMPÉTENCES #6 – RNCP38401BC06 - Éducation physique et sportive

Exempté sur les CAP en 1 an		
Total	0 h	0 €

> Attestation de compétences

COMPÉTENCES #7 – RNCP38401BC07 – Prévention, santé, environnement

L'individu responsable de son capital santé	20h	300€
L'individu responsable de son environnement	10h	150€
L'individu dans son milieu professionnel, impliqué dans la prévention des risques	35h	525€
L'individu, consommateur averti	5h	75€
Total	70h	1050€

> Attestation de compétences

COMPÉTENCES #8 – Habilitation électrique B0 B1V BR BS

Habilitation électrique	70 h	1050€
Total	70 heures	1 050 €

> Attestation de compétences

Période de formation en entreprise

Période de formation en entreprise obligatoire de 14 semaines		
Total	490 heures	

Délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation

Délivrance du CAP Electricien.ne, sous réserve de réussite aux épreuves, par le Ministère de l'Education

Nationale, de la Jeunesse et des Sports

Total de la formation avec Enseignement Général 994 heures 14 910 €

Période de Formation en Milieu Professionnel 490 heures

Total en Intra Nous consulter

Note : Cette formation peut être prise en charge | Région SUD, sous conditions d'éligibilité.

Financement Contrat Apprentissage ☒Financement CPF ☒